



Déclaration Liminaire de la CCHSCT du CCFP du 20 janvier 2016

Pour cette 1^{ère} réunion de l'année, nous sommes heureux de constater, au vu des documents envoyés, que cette année 2016 sera une année pendant laquelle la prévention des risques sera mise en avant, ainsi que la santé et la sécurité au travail des agents. Nous espérons vraiment qu'il ne s'agit pas de bonnes résolutions du début d'année qui disparaissent à mesure du temps qui passe. Par contre, nous constatons que le désintérêt des employeurs territoriaux pour les conditions de travail et la santé des agents n'a pas faibli. Le quorum n'étant pas atteint par leur désaffection, cette réunion ne pourra effectuer aucun vote.

Nous ne comprenons pas l'intérêt de cette réunion, car vous nous présentez des documents que nous connaissons déjà pour les avoir étudié, amendé et validé pour le PST3 et le guide sur le Burn out du GPO du COCT et combattu (et le combat n'est pas fini !) la loi santé. Le seul intérêt serait que vous nous présentiez les déclinaisons de ces documents dans la Fonction Publique avec les moyens qui y sont consacrés, mais nous n'avons rien vu de tel dans les documents reçus.

Le guide relatif à la prévention du Burn out (que nous préférons appeler « *effondrement professionnel* ») a d'ailleurs reçu un avis unanimement positif dans le cadre du GPO du COCT. Nous avons proposé à la DGT que ce travail soit complété par une adresse aux professionnels de santé, notamment les généralistes sous forme de message d'alerte. Le burn out n'est pas qu'une dépression!!!!

Enfin, nous n'allons pas nous appesantir dessus car nous n'allons pas répéter les mêmes remarques dans des réunions différentes, nous supposons que vous communiquez entre vous.

Pour PST3, nous avons amené nos propositions dès la 1^{ère} réunion de préparation et avons marqués notre satisfaction quant à la place laissée à la prévention. Par contre, tous nos amendements portant sur le fait que les obligations de l'Etat devaient être du même ordre que celles demandées aux employeurs n'ont pas été retenue. C'est dommage car même le MEDEF soutenait nos amendements ! Nous demandions à ce que soit acté le rôle de cette FS4 comme étant un pendant du COCT dans la Fonction publique mais tout ceci est resté lettre morte.

Si nous regardons le PST3 d'un œil bienveillant et sommes assez fiers d'avoir bien travaillé dessus, nous sommes très circonspects sur les moyens que le gouvernement alloue à sa réalisation, comme les baisses importantes des budgets de l'INRS, de l'ANACT de l'assurance maladie, etc.

Sur la gouvernance du COCT et du GPO, toutes les confédérations sont stupéfaites par le décret sur la gouvernance du COCT, des CROCT et du GPO. Ce décret est sorti sans aucune concertation et change la composition en introduisant des personnalités qualifiées ce qui implique un changement de rapport de forces. En effet, qui nomme les personnalités qualifiées ? Il y a un grand risque que les Direccte nomment des directeurs de services de santé au travail en région, nous sommes dans une situation très tendue avec la DGT !

Sur la Loi santé, bien sûr le tiers payant généralisé est un élément phare de cette loi, mais quels moyens pour la généralisation d'une véritable culture de prévention. La mise en place de la T2A ne favorise pas l'éducation thérapeutique et préventive. Quant à la mise en place obligatoire des GHT, vous connaissez notre position. La mobilité, la flexibilité imposée, les restructurations ne sont en aucun cas gages d'améliorations des conditions de travail.

Quid du lien avec le PST3 ?

Montreuil, le 27 janvier 2016